

# **LETTRE D'INTENTION D'ACHAT**

## **PREAMBULE**

*Toute offre d'acquisition est ferme, définitive et irrévocable.*

*Il en résulte que toute offre formulée sous condition suspensive ne pourra être examinée.*

*En outre, si l'offre formulée venait à être retenue par ordonnance du Juge Commissaire, tout désistement serait exclu.*

*L'ordonnance rendue demeure en effet une décision de justice exécutoire de plein droit.*

*Le prix proposé s'étend hors taxe et net de frais.*

*L'offre sera accompagnée d'une attestation de sincérité du prix, de l'attestation de qualité de tiers ainsi que de la fiche Tracfin dûment remplie.*

Je soussigné :

Madame / Monsieur \_\_\_\_\_

(Dirigeant \_\_\_\_\_

SIREN \_\_\_\_\_) (joindre un K bis de moins de 1 mois)

Domicilié sis \_\_\_\_\_

Adresse email \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

m'engage à acquérir, en cas d'acceptation par le Juge-commissaire de la présente offre ferme et irrévocable, au visa des dispositions de l'Art. L.642-2 V du Code de commerce, le bien ci-dessous désigné, dépendant du patrimoine de, la SAS L'ART DU CHEVEU, représenté(e) par Maître Jean-Charles HIDOUX ès qualité de Liquidateur sis 64 Rue Montgrand 13006 Marseille.

### **Désignation du / des biens :**

---

---

---

---

---

---

### **Adresse :**

---

---

---

---

---

---

Paraphe

**Références cadastrale :**

---

---

---

---

---

---

**Numéros de lots :**

---

---

---

---

**Constitué de :**

---

---

---

---

---

Je me propose d'acquérir le(s)dit(s) bien **moyennant le prix de :**

---

---

---

---

Je joins à mon offre un chèque de banque, correspondant à 10% du montant de mon offre soit :

---

---

Tiré sur la

---

---

Chèque n°

---

---

Je joins à la présente, une attestation de qualité de tiers ainsi qu'une fiche TRACFIN dûment complétées.

**Condition de la proposition :**

**J'ai été informé que le bien objet de mon offre est cédé dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, gérée par de l'étude de Maître Jean-Charles HIDOUX, et que mon offre est soumise à acceptation par décision de justice.**

**Mon offre est établie sans condition suspensive.**

**Toute offre d'acquisition devra en outre comporter impérativement, sous peine de ne pouvoir être examinée, les éléments suivants :**

Paraphe
---------

### **1. Un dossier de présentation :**

Celui-ci devra comporter l'identité exacte de la personne physique ou morale et de son dirigeant.

Le cas échéant, il convient de joindre un extrait K-bis datant de moins d'un mois ainsi que copie des statuts de la personne morale.

Dans l'hypothèse où l'offre serait formulée pour le compte d'une société en formation ou si une faculté de substitution était prévue, la répartition du capital social ainsi que l'état civil du dirigeant ainsi que des associés devront être communiqués à l'appui de la proposition.

Une attestation d'indépendance vis-à-vis du débiteur ou de la débitrice devra être jointe à la proposition d'acquisition.

### **2. La détermination du périmètre de reprise :**

Le bien mobilier est cédé en l'état avec les servitudes actives ou passives dont il pourrait être grevé.

A ce titre, le pollicitant devra déclarer faire son affaire personnelle de toutes difficultés qui pourraient naître de ce fait sans aucun recours possible contre le liquidateur.

Il devra également préciser qu'il fera son affaire personnelle de l'éviction éventuelle de tout occupant.

### **3. Le prix offert :**

Il s'entend hors taxe et hors frais.

Les frais de mise aux normes de sécurité et sanitaires restent également à la charge de l'acquéreur.

La proposition devra être accompagnée des éléments attestant de la capacité de l'offrant à payer le prix (attestation bancaire, garantie à première demande ...).

### **4. Revendications éventuelles :**

L'acquéreur devra s'engager à faire son affaire personnelle des revendications de biens mobiliers attachés aux biens vendus qui pourraient survenir soit en restituant la chose soit en payant le prix.

### **5. Charges et entrées en jouissance :**

L'entrée en jouissance interviendra à la signature des actes.

Toutefois une entrée en jouissance anticipée pourra être réalisée après obtention d'une décision devenue définitive sous conditions suivantes :

- Paiement du prix de cession proposé,
- Justification de la souscription des assurances obligatoires à compter de l'entrée en jouissance,
- Engagement irrévocable de paiement des charges à compter de cette entrée en jouissance (impôts ...)

Dans tous les cas, la taxe foncière, taxe d'ordures ménagères et autres seront prises en charge par l'acquéreur au *pro rata temporis* dès son entrée en jouissance.

Il fera son affaire personnelle à compter de la décision du Juge Commissaire devenue définitive de la continuation ou résiliation de tout abonnement (eau, EDF, ...) s'il en existe et en justifiera auprès du mandataire afin de permettre à ce dernier de dégager sa responsabilité et d'obtenir restitution d'éventuels dépôts de garantie.

En outre, il s'engagera à réitérer la vente par acte **au plus tard dans les deux mois** de la décision.

## **6. Procédure de purge :**

Dans le cadre de la vente de gré à gré, et en qualité de potentiel acquéreur, vous reconnaissez, au visa des dispositions de l'article R.643-3 du Code de commerce, votre obligation de procéder à la **procédure de purge** aux frais de l'acquéreur dans l'hypothèse où vous êtes reconnu acquéreur.

## **7. Clause pénale :**

Dans l'hypothèse où l'acquéreur se montrerait défaillant après qu'il ait été fait droit à son offre, il serait redevable d'une **indemnité fixée à 10 % du montant de son acquisition à titre de clause pénale** conformément aux dispositions des articles 1226 et 1552 du Code Civil.

Vous voudrez bien me faire tenir au plus tôt une promesse unilatérale d'achat, laquelle devra IMPERATIVEMENT comporter l'ensemble des indications suivantes et être assortie des documents suivants :

Je tiens à vous informer qu'aucune faculté de substitution n'est possible au profit d'une autre personne que celle représentant l'offre, de même aucune condition suspensive ne doit assortir la promesse unilatérale d'achat.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Nom, Prénom, signature

Le mandataire (s'il y a)

Nom, Prénom, signature, Cachet